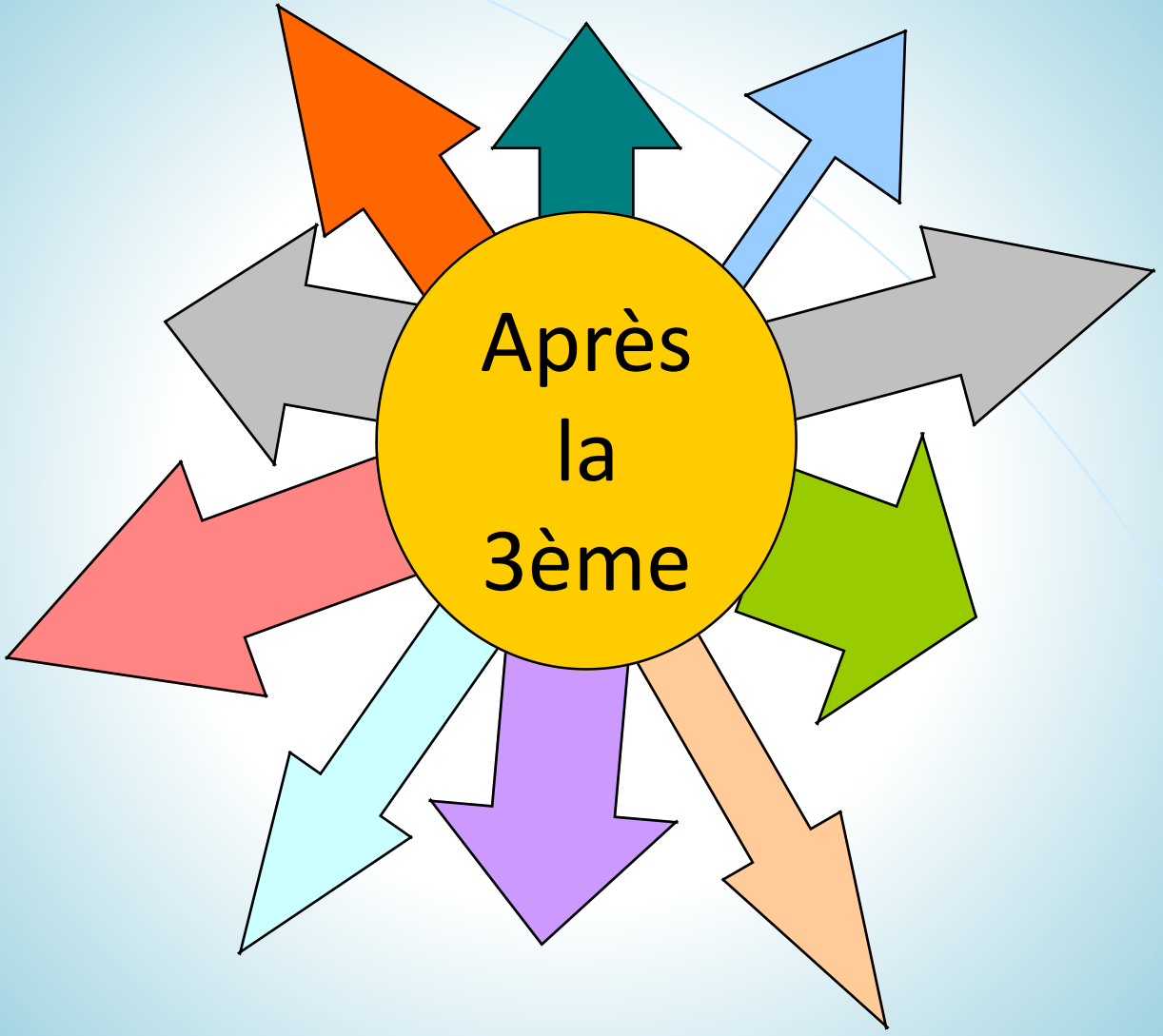
Après
la
3ème

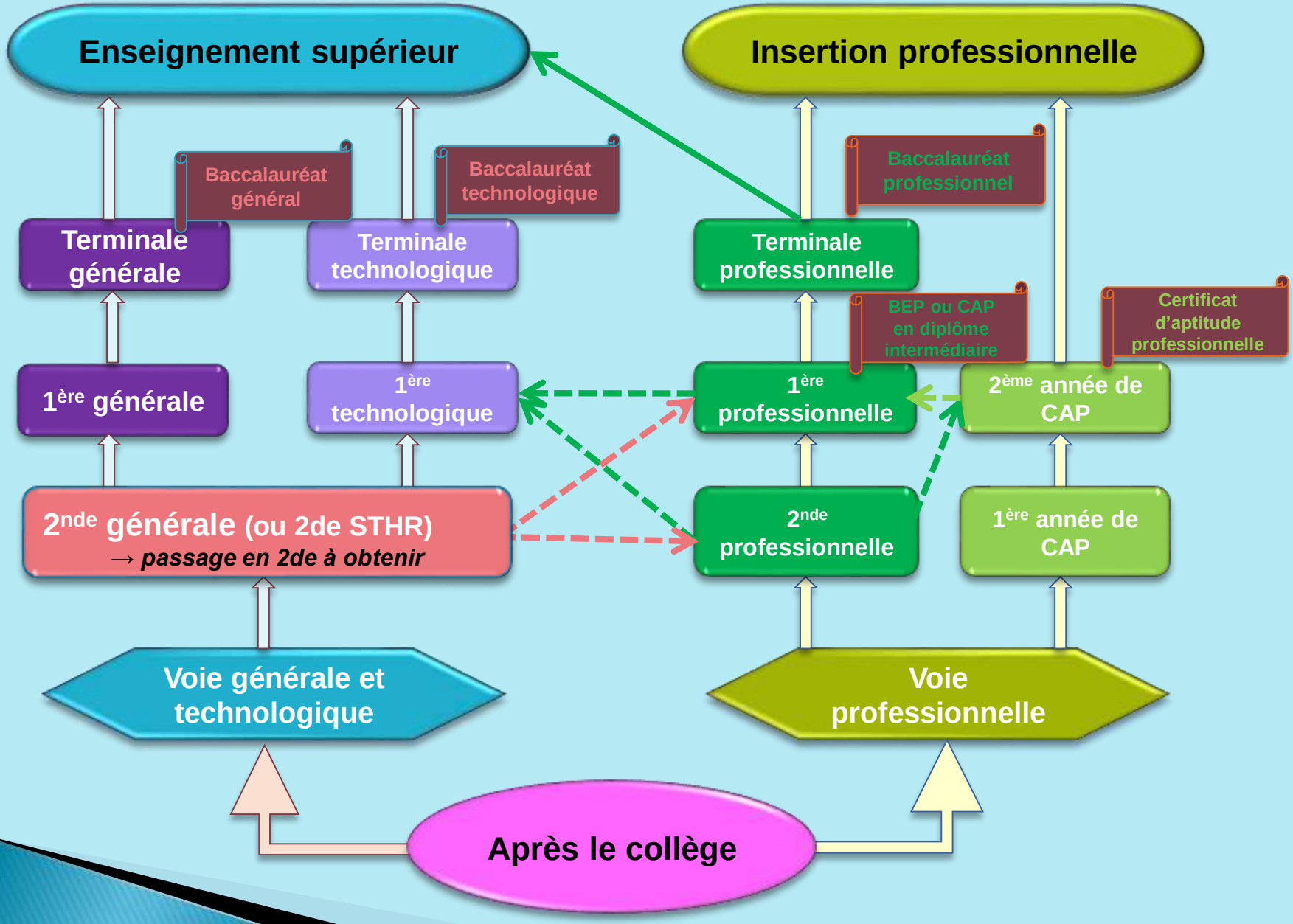
Enseignement supérieur
Insertion professionnelle
Baccalauréat général
Baccalauréat technologique
Baccalauréat professionnel
Terminale générale
Terminale technologique
Terminale professionnelle
BEP ou CAP en diplôme intermédiaire
Certificat d'aptitude professionnelle
1ère générale
1ère technologique
1ère professionnelle
2ème année de CAP
2nde générale (ou 2de STHR)
→ passage en 2de à obtenir
2nde professionnelle
1ère année de CAP
Voie générale et technologique
Voie professionnelle
Après le collège

LA VOIE PROFESSIONNELLE

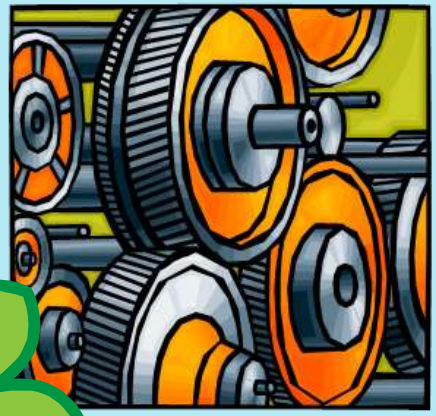

Le CAP

- **Plus de 200 spécialités de CAP = Métiers précis en 2 ans**

- **<u>Programme</u>**
  → Ens. Général (≈10h) + Ens. Techno. et Professionnel (≈ 17/18h)
  → Stages (≈ 12 à 14 semaines)

- **En LP après affectation informatisée <u>Affelnet</u> mais priorité aux élèves de SEGPA et d'ULIS pour beaucoup de sections**

<u>Exceptions:</u> Coiffure, Agent de sécurité, Fleuriste, Esthétique…

- **En alternance : <u>apprentissage</u> souvent possible**
  → à partir de 15 ans en sortant de 3ème (jusqu'au 31/12/2024)

- **Poursuite études possibles en Bac Pro (2° année), MC, BP**

Le Bac professionnel

- **Plus de 80 spécialités de Bac pro = Champ professionnel en 3 ans**
- **Programme**

→ Ens. Général (≈ 12h) + Ens. Techno et Professionnel (≈15h)
→ Stages (18 à 22 semaines sur 3 ans)

- **En LP après une affectation informatisée: AFFELNET**

*** Certaines 2de professionnelles par « famille de métiers »**

→ ex: Métiers Beauté et Bien-être pour choisir en 1ère pro soit « Esthétique» soit « Coiffure »

→ Attention: toutes les 1ère pro donc spécialités de Bac pro n'existent pas dans tous les LP → en fin de 2de pro demande changement d'établissement possible mais sous réserve de places…

- **Poursuite d'études facilitées en BTS**

→ Admission de droit avec mention « bien » ou « très bien »

⋆ Souvent possible aussi en apprentissage

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITES

Administration
Comptabilité

Santé Social
Soins

Physique
Chimie

Électricité
Électronique

Commerce
Vente

Textile
Habillement

Transport
Magasinage

Automobile
Mécanique
Productique

Hygiène
Sécurité

Art Artisanat

Bâtiment
Travaux
publics

Agriculture

Hôtellerie
Restauration
Alimentation

Industries
graphiques

Bois
Ameublement

Matériaux
(métaux,
plastiques,
papier)

La procédure d'affectation

par ***AFFELNET***

10 vœux Maximum

- **1 vœu = 1 seconde « famille de métiers » ou 1 seconde Bac Pro spécifique (ou 1ère année CAP) + un établissement**

- **Admission en fonction d'un barème pour les LP publics :**
  notes de 3ème coefficientées par matière en fonction des diplômes
  (idem pour l'enseignement agricole)

- **Affectation non sectorisée (pas de LP de secteur) : la sélection se fait en fonction des résultats de 3°, du nombre de demandes et de places**
  → ***parfois bonus « rapprochement établissement » = priorité par département***

- **Ordre des vœux hiérarchisé par préférence: examen des vœux en simultané d'où importance de l'ordre des vœux**

La procédure d'affectation

par ***AFFELNET***

10 vœux Maximum

- **Le nombre de places en 1ère année CAP ou 2de Bac Pro est limité → conseil d'effectuer plusieurs vœux (certaines sections très demandées d'où forte sélection)**

- **Si demande en <u>Lycée Professionnel privé</u> → contacter directement établissement (entretien/bulletins…) car effectue une « pré-sélection » lui même et fait remonter 1 liste admis dans Affelnet**

- **Elèves <u>boursiers</u> de 3° ont un bonus automatique (10 points) dans le dans le calcul de leur barème**

- **Si demande d'apprentissage → <u>à titre informatif:</u> elle ne compte pas pour un vœu et ne donne pas lieu à une affectation → peu importe la place dans les vœux / sous réserve de <u>trouver une entreprise</u> qui signe le contrat.**

L'inscription en centre de formation d'apprentis

L'inscription au CFA ne peut se faire qu'après la signature du contrat d'apprentissage avec une entreprise:

◄Contacter les CFA dès maintenant

- Se rendre aux **journées portes ouvertes**
- Dans certains CFA, il peut y avoir **des tests d'entrée**

Ex : Les compagnons du Devoir, le CFAI de Bruges…

◄ Chercher une entreprise dès le mois de mars/avril *pour s'entendre sur la signature d'un* ***contrat de travail*** *en fin d'année scolaire ou à la rentrée suivante*

- Un apprenti n'a plus le statut d'élève: touche un **salaire**
- 5 semaines de congés payés/an: **plus de vacances scolaires**

La procédure d'affectation

par ***AFFELNET***

10 vœux Maximum

↳ **Suite au 1er tour Affelnet (fin juin), lorsque l'élève a obtenu une <u>affectation</u> en 2de pro ou 1ère année CAP il doit procéder à son <u>inscription</u> dans l'établissement**

↳ **Il existe un 2ème tour Affelnet (début juillet)** → ***pour les élèves ayant participé au 1er tour qui sont sans aucune affectation (pris nulle part) ou qui ne sont que sur liste d'attente***

↳ **Il existe même un 3ème tour Affelnet (début septembre)**

**** Certains élèves ayant aussi obtenu le passage en 2de G, peuvent mettre en <u>dernier vœu la 2deG dans leur lycée de secteur</u> (vœu générique)et seront pris dans ce dernier s'ils ne sont acceptés dans aucun Bac Pro***

LP J.BREL à Lormont

- **Bac Pro Maintenance Systèmes Production connectés** ***(possibilité convention Marine nationale ou Armée de terre)***
  → après 2de Pro Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées

- **Bac Pro Métiers Electricité Environnements Connectés** ***(possibilité convention Marine Nationale)***
- **Bac Pro Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique**
  → après 2de Pro Métiers des transitions numérique et énergétique

- **Bac Pro Optique Lunetterie**

- **CAP Electricien**

LP LA MORLETTE à Cenon

- **Bac Pro Métiers de la Coiffure**
- **Bac Pro Esthétique Cosmétique Parfumerie**

→ *après 2de Pro Métier beauté et bien-être*

- **Bac Pro Assistance à la gestion des organisations**

→ *après 2de Pro Métiers gestion administrative transport logistique*

- **Bac Pro Accompagnement Soins Services à la Personne**
- **Bac Pro Animation-Enfance et Personnes âgées**
- **CAP Agent Technique Milieux Familial et Collectif**
- **CAP Métiers de la coiffure (3°G)**

LP TREGEY à Bordeaux

- **Bac Pro Métiers du Commerce et de la Vente** *(option A: Animation gestion espace commercial)*
- **Bac Pro Métiers du Commerce et de la Vente** *(option B: Prospection clientèle valorisation offre commerciale)*

→ *après 2de Pro Métiers de la relation clients*

- **Bac pro Métiers Electricité Environnements Connectés**

→ *après 2dePro Métiers des transitions numérique et énergétique*

- **Bac pro Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques** *(option réalisation et suivi de productions)*

→ *2depro Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels*

LP TREGEY à Bordeaux

- **Bac Pro Métiers de l'accueil**
- **Bac Pro Accompagnement Soins Services à la Personne**
- **Bac Pro Animation-Enfance et Personnes âgées**
- **Bac pro Artisanat et Métiers d'Art *(option: Métiers de l'enseigne et de la signalétique)***
- **CAP Electricien**
- **CAP Equipier Polyvalent du Commerce**

LP F.TRISTAN à Camblanes

- **Bac Pro Aéronautique *(option Avionique)***
- **Bac Pro Aéronautique *(option Systèmes)***
- **Bac Pro Aéronautique: section franco-allemande *(option Systèmes)***

→ *après 2de Pro Métiers de l'aéronautique*

**** cours sur le site de l'Aérocampus à Latresne***

- **Bac Pro Commercialisation et services en restauration**
- **Bac pro Cuisine**

→ *après 2de Pro Métiers de l'hôtellerie et de la restauration*

- **Bac Pro Hygiène Propreté Stérilisation**

LP F.TRISTAN à Camblanes

- **Bac Pro Métiers du commerce et de la vente *(option A: animation et gestion de l'espace commercial)***

→ *après 2de Pro Métiers de la relation clients*

- **CAP Agent Propreté et Hygiène**
- **CAP Agent Technique Milieux Familial et Collectif**
- **CAP Commercialisation et Services Hôtel-café-restaurant (3°G)**
- **CAP Cuisine**
- **CAP Fleuriste (3°G)**
- **CAP Production et Services en Restauration (rapide, collective, cafétéria)**

LP Les Iris Lormont

- **Bac pro Réalisation Produits Imprimés Plurimédia (option A: Productions graphiques)**
- **Bac pro Réalisation Produits Imprimés Plurimédia (option B: Productions imprimées)**

→ *après 2de Pro Métiers de industries graphiques et de la communication*

LP CREON

Les informations que nous avons à ce jour →
à confirmer…

- **Bac Pro Accompagnement Soins Services à la Personne**

- **Bac Pro Métiers Electricité Environnements Connectés**

→ après 2de Pro Métiers des transitions numérique et énergétique

- **CAP Agent Technique Milieux Familial et Collectif**

*** Attention! <u>Pas d'ouverture à la rentrée 2024</u> de 2de Pro ou 1ère année de CAP au lycée de Créon : prévue pour 2025!**

Quelques conseils avant de faire son choix

- Penser à faire **plusieurs vœux** en tenant compte de ses envies mais aussi de son niveau scolaire et de ses capacités

- Effectuer des **mini-stages** en LP et/ou aller aux **JPO** pour découvrir de plus près les sections et éviter les déceptions

- Prévoir des **solutions de secours** (chercher aussi un apprentissage, demander différentes sections, si le niveau le permet demander aussi une 2deG)

- Prendre en compte **les frais à engager et les déplacements** (internat, matériel, temps trajets, LP privé…)

LA VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

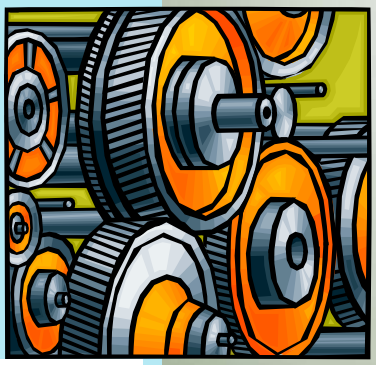

Lycées de secteur pour une entrée en 2deG

- **Elèves résidant sur la commune de Latresne**

→ ***LGT François MAURIAC à BORDEAUX***

- **Elèves résidant sur les 7 autres communes**

(Baurech – Cambes - Camblanes et Meynac - Cenac - Lignan de Bx – Quinsac - Saint Caprais de Bx)

→ ***LPO Créon***

La seconde générale et technologique

10 enseignements obligatoires:
dans tous les lycées

- Français (4h)
- Histoire-géographie (3h)
- Langues vivantes étrangères: LVA et LVB (5h30)
- Mathématiques (4h)
- Physique-chimie (3h)
- Sciences de la vie et de la Terre (1h30)
- Éducation physique et sportive (2h)
- Sciences économique et sociales (1h30)
- Sciences numériques et technologie (1h30)
- Enseignement moral et civique (18h/an)

Enseignements optionnels:
0, 1 ou 2

Options générales (3h)

Latin, Grec, LVC, Arts (AP, musique, Histoire des arts…), EPS, Ecologie-agronomie-territoires-développement durable → *lycée agricole*

Options technologiques (1h30)

Management et gestion,
Santé social,
Sciences et laboratoire,
Biotechnologies,
Création innovation technologiques,
Sciences de l'ingénieur,
Création culture design (6h)→ *nécessaire pour STD2A*
Culture Pratique Danse Musique Théâtre (6h)→ *nécessaire pour S2TMD*

** Options contingentées*

La procédure d'affectation

par ***AFFELNET***

10 vœux Maximum

- **Ordre des vœux hiérarchisé par préférence**

  → *Examen simultané des vœux d'où importance de l'ordre*

- **Affectation <u>de droit dans lycée de secteur</u>** = ***vœu générique***

  → *Le lycée F.Mauriac ou lycée de Créon doit absolument figurer parmi les vœux de l'élève sur Affelnet (au moins en dernier vœu)*

- **Affectation selon <u>résultats pour 2de « spécifique »</u>**
  <u>ou 2de G avec option « contingentée »</u> = ***vœu contingenté***

  → *2de <u>STHR</u> (Sciences Technologie Hôtellerie Restauration)*

  → *2de G avec option <u>CCD</u> (Création Culture design) ou <u>SI</u> (Sciences Ingénieur) ou <u>EATDD</u> (Ecologie Agronomie territoire développement durable):* ***barème notes à partir coefficient/matière***

La procédure d'affectation

par ***AFFELNET***

10 vœux Maximum

- **Affectation selon des <u>« critères de dérogation »</u> pour demandes de <u>lycée hors-secteur</u>** = *vœu dérogatoire*

  → *En fonction de critères par ordre de priorité* ***(1 handicap, 2 prise en charge médicale proche, 3 boursier, 4 frère/sœur dans lycée, 5 domicile limite zone, 6 parcours scolaire particulier,7 autre motif)***

  → *Dans la limite des capacités d'accueil de l'établissement*

- **Les <u>options facultatives</u>** ***(hors contingentées)***, **<u>sections européennes</u> et <u>sections sportives</u> ne sont pas identifiées dans Affelnet:**

  → ***le choix de ces options ou sections se fait au moment de l'inscription***

  → ***mais il peut y avoir au préalable un <u>dossier à constituer</u> avec le lycée proposant l'option ou la section euro*** ***(modalités et date limite à consulter sur site lycée)***

Zoom sur les 2des contingentées en Gironde

◀ **L'option contingentée SCIENCES INGENIEUR**

- *Lycée Iris Lormont*
- *Lycée G.Eiffel Bordeaux*
- *Lycée Kastler Talence*
- *Lycée de la mer Gujan-Mestras*

→ *Affectation en fonction d'un barème + bonus par ZAP*

◀ **L'option contingentée CREATION CULTURE DESIGN**

- *Lycée Magendie Bordeaux*

◀ **Le Bac SCIENCES TECHNOLOGIE HÔTELLERIE RESTAURATION**

- *Lycée de Gascogne à Talence*

◀ **Le Bac Agricole (optºEATDD)**

- *LEGTA Blanquefort*
- *LEGTA Montagne-St Emilion*
- *LEGTA Bazas*

→ *Affectation en fonction d'un barème*

Zoom sur les 2des ayant une affectation particulière en Gironde

►**Sportifs de haut niveau** : **Lycée V. LOUIS et lycée KASTLER à Talence**

►**Seconde Culture et Pratique Danse ou Musique: Lycée Camille Jullian à Bordeaux**

►**Les Secondes avec options internationales , binationales, bilingues, les double-bacs : Lycées Magendie à Bordeaux, Pape Clément à Pessac, Victor Louis à Talence…**

Sélection sur tests, dossiers et entretiens : prendre contact avec les lycées concernés ***(pré-inscription sur site)*** → *Affectation sur décision d'une commission*

Affectation post-3°en LGT Privé

- **Pas de secteur géographique**

→ *l'élève et sa famille doivent contacter le lycée pour s'informer directement des modalités et dates limites de recrutement (dossier avec notes, lettre de motivation, entretien…)*

→ *Décision prise par le chef d'établissement qui fera remonter une <u>liste d'admis dans Affelnet</u>*

(mettre ce vœu en n°1 pour assurer l'admission dans l'établissement)

Au Lycée François Mauriac

Enseignements optionnels généraux:

- ***LVC: Arabe, Italien ,Portugais***
- ***LCA: Latin***
- ***Arts: Arts plastiques, Cinéma-Audiovisuel***

Enseignements optionnels technologiques:

- ***Management et Gestion***
- ***Sciences et Laboratoire*** ***(+ section euro: Ang, Esp / BIA)***

Au Lycée Les iris

Enseignements optionnels technologiques:

- ***Création et Innovation Technologiques***
- ***Sciences de l'Ingénieur*** ***(+ section euro: Ang /sections sportives: basket, handball, judo /pôle espoir: Judo/ section sportive excellence: Rugby/ BIA)***

Au Lycée de Créon

Le lycée de Créon ouvre ses portes à la rentrée 2024 pour les classes de 2deG

Les informations que nous avons à ce jour sur les options de 2de possibles → à confirmer…

Enseignements optionnel général

- ***Latin***

Enseignements optionnel technologique

- ***Sciences et Laboratoire***

→ section euro Anglais (ouverture seulement rentrée 2025)

Après la seconde : Le Bac général

- **Enseignement théorique et abstrait**
- **Réfléchir, analyser, synthétiser**
- **Argumenter, rédiger**
- **Travail personnel important, autonomie**
- **Etudes longues (prépa, université, écoles…)**

En première:

Un Tronc commun (16h) + 3 enseignements de spécialités (3x 4h= 12h) + option facultative

En terminale:

Un Tronc commun (16h) + 2 enseignements de spécialités (2x6h=12h) + option facultative

Après la seconde : Le Bac général en 1re et Terminale

Tous les élèves suivent des enseignements communs

- Français(1ère) 4h /Philosophie (Tle) 4h
- Histoire – géographie: 3h
- Enseignement moral et civique: 18h/an
- Langues vivantes A et B: 4h30
- Education physique et sportive: 2h
- Enseignement scientifique 2h + 1h30 de Maths pour ceux qui ne prennent pas spécialité Maths

Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.

Les élèves suivent des enseignements de spécialité (3x4h en 1ère et 2x6h en Tle)

- Arts
- Biologie-écologie (lycées agricoles)
- EPPCS
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues , littérature et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Sciences de l'ingénieur
- ** spécialités dans tous les lycées*

Après la seconde : Le Bac général

Enseignements de spécialités de 1ère G au LGT F.MAURIAC à Bordeaux

- H.G, Géopolitique, Sciences Politiques
- Humanités, Littérature, Philosophie
- Mathématiques
- Numérique et Sciences Informatiques
- Physique-Chimie
- SVT
- SES
- Art: Histoire des Arts
- Education Physique, Pratiques et Culture Sportives (EPPCS)
- Langues, littératures, Cultures étrangères et régionales: Anglais
- Littérature, Langues, Cultures de l'Antiquité: Latin

Après la seconde : Le Bac général

Enseignements de spécialités de 1ère G au LGT LES IRIS à Lormont

- **H.G, Géopolitique, Sciences Politiques**
- **Humanités, Littérature, Philosophie**
- **Mathématiques**
- **Numérique et Sciences Informatiques**
- **Physique-Chimie**
- **Sciences de la Vie et de la Terre**
- **SES**
- **Langues, littératures et cultures étrangères et régionales: Anglais et monde contemporain** → *ouverture rentrée 2024 à confirmer*
- **Sciences de l'Ingénieur**

Après la seconde : Le Bac général

Enseignements de spécialités de 1ère et Tle G
LGT CREON

Dans tous les lycées 7 spécialités sont obligatoires:

- **H.G, Géopolitique, Sciences Politiques**
- **Humanités, Littérature, Philosophie**
- **Mathématiques**
- **Numérique et Sciences Informatiques**
- **Physique-Chimie**
- **Sciences de la Vie et de la Terre**
- **SES**
- *A ce jour nous n'avons pas d'informations sur d'autres spécialités qui seront possibles au lycée de Créon…*

*** Attention! A la rentrée 2024 <u>pas d'ouverture de classes de 1ère G</u> → prévue à la rentrée 2025**

Après la seconde : Le Bac technologique

- **Grands domaines technologiques**
- **Applications techniques + enseignement général**
- **Etudes courtes au départ 2/3 ans (BTS, BUT, écoles spécialisées)**
- **Possibilité de rattraper études longues par la suite**
- **Le bac STI2D**(Sciences et technologies **industrielles et développement durable)**
- **Le bac STMG** (sciences et technologies du **Management et de la Gestion)**
- **Le bac STL** (sciences et technologie de **Laboratoire)**
- **Le bac ST2S** (sciences et technologie de la **Santé et du Social)**
- **Le bac STAV** (sciences et technologie de **l'Agronomie et du Vivant)**
- **Le bac STHR** (sciences et technologie de **l'Hôtellerie Restauration)**
- **Le bac S2TMD** (sciences et technologie du **Théâtre de la Musique et de la Danse)**
- **Le bac STD2A** (sciences et technologies du **design et des Arts Appliqués)**

En 1ère et Terminale Technologiques

Enseignements communs à toutes les séries

- **Français en 1re (3h) / Philosophie en Terminale (2h)**
- **Histoire géographie (1h 30)**
- **Langue vivante A et langue vivante B (4h: dont 1h de LV en techno)**
- **Éducation physique et sportive (2h)**
- **Mathématiques (3h)**
- **Enseignement moral et civique (18h/an)**

Enseignements de spécialité selon la série choisie (sauf S2TMD)

3 enseignements en 1ère (entre 12h et 18h)

2 enseignements en Terminale (entre 12h et 18h)

Enseignements optionnels (2 au maximum)

- Langue vivante C (seulement pour la série STHR)
- Arts (au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)
- Éducation physique et sportive

► Les bacs technologiques

STI2D - Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Pour qui ? Les élèves qui aiment comprendre les systèmes techniques de l'industrie ou du quotidien et veulent concevoir de nouveaux produits.

Au programme: Maths et Physique-chimie industrielles prépondérantes, développement durable axe majeur.

En Tle 4 spécialités : énergie et environnement **ou** systèmes d'information et numérique **ou** architecture et construction **ou** innovation techno. et écoconception.

Et après ? BTS, BUT secteurs énergie, maintenance, électronique, informatique industrielle, mécanique…

STL - Sciences et technologies de laboratoire

Pour qui ? Les élèves intéressés par les manipulations en laboratoire et l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, de la chimie…

Au programme: Maths, physique-chimie, biologie, biochimie et science du vivant prépondérantes. Nombreux TP en laboratoire.

En Tle 2 spécialités : Biotechnologies **ou** Sciences physiques et chimiques.

Et après ? BTS, BUT secteurs physique, chimie, biologie, ou domaines du paramédical…

►Les bacs technologiques

ST2S - Sciences et technologies de la santé et du social

Pour qui ? Les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical.

Au programme. La biologie et la physiopathologie humaines (grandes fonctions, maladies, prévention et traitement), sciences et techniques sanitaires et sociales (connaissance d'une population, étude des faits sociaux et des problèmes de santé…), sciences physiques et chimiques.

Et après ? BTS, BUT ou écoles des secteurs paramédical et social.

STMG - Sciences et technologies du management et de la gestion

Pour qui ? Les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les ressources humaines et la communication.

Au programme: Sciences de gestion, éco-droit et management des organisations prédominants.

En Tle 4 spécialités: gestion et finance **ou** systèmes d'information de gestion **ou** ressources humaines et communication **ou** marketing.

Et après ? Études supérieures en commerce, gestion, communication des entreprises, assistance de direction, communication, tourisme.

►Les bacs technologiques

STAV - Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (lycée agricole)

Pour qui ? Les élèves en 2de opt° EATDD mais possible après 2de G attirés par la biologie-écologie, l'agriculture, la nature et l'environnement.

Au programme: Culture scientifique, technologique et agricole : biologie-écologie, physique-chimie, maths, sciences éco, sociales et de gestion, sciences et techniques agronomiques. **8 semaines de stages.** Chaque lycée est libre de proposer des espaces d'initiative locale : transformation des produits alimentaires, valorisation des espaces.

Et après ? BTS/BTSA/BUT, biologie, agriculture, agroalimentaire, environnement, travaux forestiers...

STHR - Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

Pour qui ? Les élèves issus de la 2de spécifique mais possible après une 2de générale.

Au programme: Économie et gestion hôtelière, sciences et techno des services, sciences et techno culinaires, enseignement scientifique, alimentation-environnement, enseignement techno en langue vivante…

Et après? BTS/BUT ou Ecoles des secteurs hôtellerie restauration, tourisme, commerce et services, comptabilité et gestion des organisations…

►Les bacs technologiques

STD2A - Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Pour qui ? Les élèves qui ont eu option CCD en 2de et qui sont intéressés par les applications de l'art : graphisme, mode, design… et la conception : réalisation d'espaces ou d'objets…

Au programme. Enseignements généraux (français, langues, histoire-géo, maths, physique-chimie…), design et arts appliqués (mouvements artistiques, démarche créative, représentations, matériaux).

Et après ? Principalement préparation des BTS secteur Arts appliqués ou des DNMADE, DMA, DNSA, Beaux-Arts, Ecoles….

S2TMD – Sciences et Techniques du théâtre, musique et de la danse

Pour qui ? Les élèves qui ont eu l'option CPM, CPD ou CPT en 2de et avec pratique intensive de la danse ou d'un instrument ou du théâtre + inscrit(e) au conservatoire.

Au programme: « instrument » ou «danse » + enseignements généraux (français, langue étrangère, philo, histoire de l'art et des civilisations, maths et physique) et enseignements techno (le son, les amplificateurs, dynamique de la danse…). Cours de musique ou de danse au lycée et au conservatoire.

Et après ? Études supérieures surtout au conservatoire (sur concours), plus rarement à l'université (musicologie, arts, scène).

Les Bacs technologiques

- **LGT F.MAURIAC à Bordeaux**

1. STMG Mercatique (marketing)
2. STMG Gestion et Finance
3. STMG Ressources Humaines et Communication

- **LGT les IRIS à Lormont**

1. STI2D Systèmes d'Information Numérique
2. STI2D Innovations Technologiques et Eco-Conception
3. STI2D Energie-Environnement

Le Bac technologique

- **LGT CREON**

Les informations que nous avons à ce jour → *à confirmer…*

1. **STL**
2. **STMG**

- ***Les spécialités seront précisées ultérieurement***

Attention! <u>Pas d'ouverture de 1ère Techno</u> à la rentrée 2024 au lycée de Créon (prévue en 2025)

Les Lycées Publics en Gironde

- **ST2S:** Lycées V.Havel à Bègles, M.Linder à Libourne et Saint Louis à Bordeaux.
- **STI2D:** Lycées Iris à Lormont, G.Eiffel à Bordeaux, Kastler à Talence…
- **STL:** Lycée Saint Louis à Bordeaux, M.Linder à Libourne et Kastler à Talence.
- **STMG:** Lycée E.Faure à Lormont, F.Mauriac à Bordeaux, M.Linder à Libourne, G.Eiffel à Bordeaux, Brémontier à Bordeaux……
- **STHR:** Lycée de Gascogne à Talence.
- **STD2A:** Lycée Magendie à Bordeaux.
- **STAV:** Lycées agricoles Bazas, Montagne-St Emilion et Blanquefort
- **S2TMD:** Lycée C.Jullian à Bordeaux

**** accessible après n'importe quelle 2de G***

**** inaccessible sans l'option correspondante en 2deG***

Quelques conseils avant de faire son choix

- Réfléchir à ce que vous auriez envie de faire après les bac **mais vous avez le temps!**
- S'informer sur les métiers, les formations mais surtout le **contenu des différents bacs.**
- Se rendre aux portes ouvertes des lycées en dehors du secteur: ***prendre en compte les temps de transport, les places en internat…***
- Réfléchir au choix des **options facultatives,** qui ne sont pas déterminantes et indispensables pour la suite, mais qui peuvent vous intéresser…

Affectation après la 2de GT

- **En Bac Technologique:**

Affectation informatisée (Affelnet 1ère) en fonction d'un barème à partir des notes de 2de (coefficients appliqués aux moyennes annuelles par matières en fonction des différentes séries de bac techno) et/ou d'un dossier

- **En Bac Général:**

Affectation sur avis du Conseil de classe en fonction des moyennes dans les différentes matières et du choix des enseignements de spécialité

Epreuves et coefficients
BAC Général et Technologique

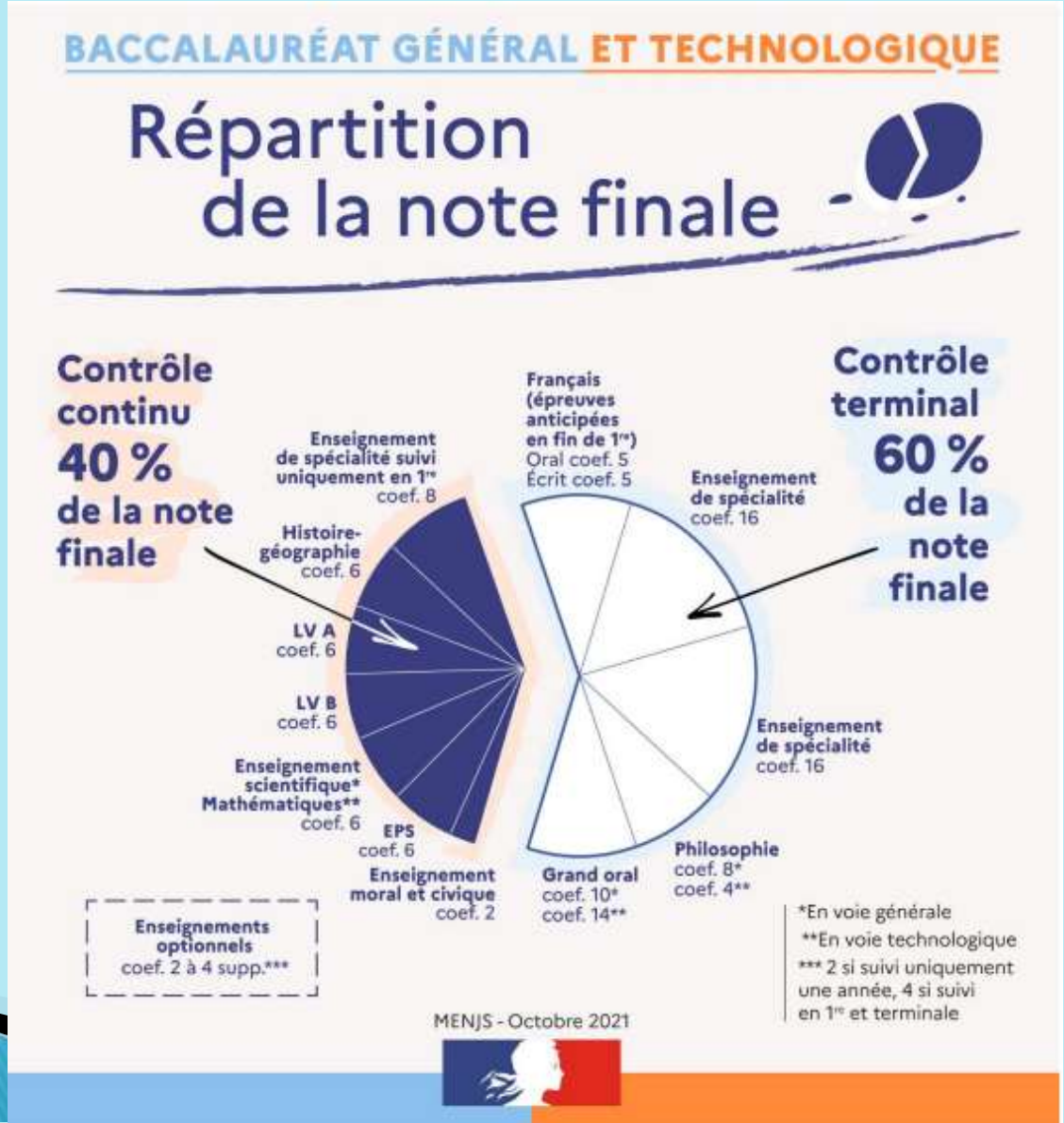

AFFELNET

Dossier de candidature pour l'entrée en 2de GT ou 2de Pro

Téléservice: saisie des vœux par les famille du 29 Avril à fin Mai 2024
Pas de saisie de la fiche ci-jointe

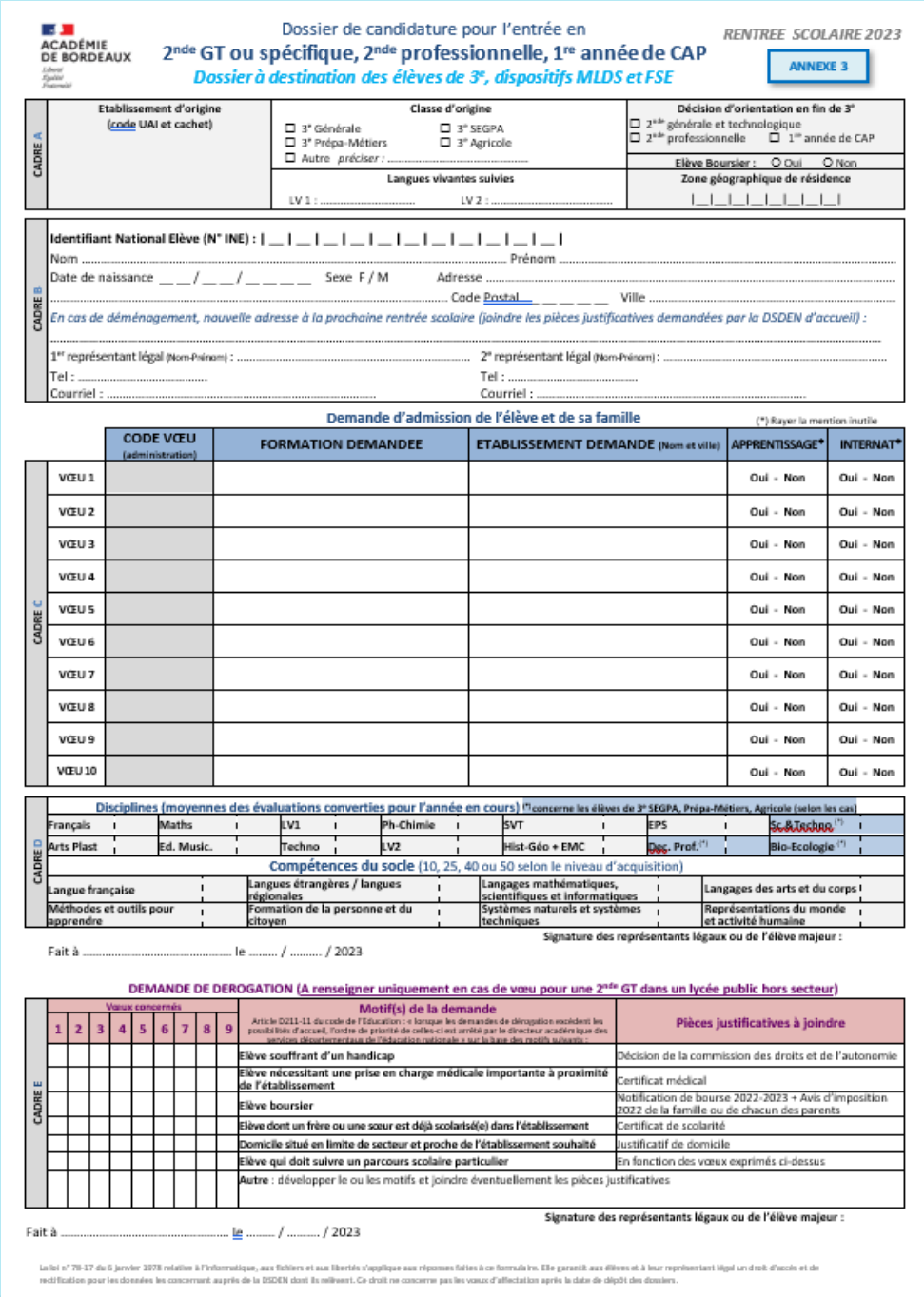

ACADÉMIE DE BORDEAUX

Dossier de candidature pour l'entrée en
2nde GT ou spécifique, 2nde professionnelle, 1re année de CAP
Dossier à destination des élèves de 3e, dispositifs MLDS et FSE

RENTREE SCOLAIRE 2023

ANNEXE 3

CADRE A

Etablissement d'origine (code UAI et cachet)	Classe d'origine	Décision d'orientation en fin de 3e
	☐ 3e Générale ☐ 3e SEGPA ☐ 3e Prépa-Métiers ☐ 3e Agricole ☐ Autre préciser :	☐ 2nde générale et technologique ☐ 2nde professionnelle ☐ 1re année de CAP
	Langues vivantes suivies LV 1 : ..... LV 2 :	Elève Boursier : ○ Oui ○ Non Zone géographique de résidence |_|_|_|_|_|_|_|_|

CADRE B

Identifiant National Elève (N° INE) : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |
Nom ..... Prénom .....
Date de naissance _ _ / _ _ / _ _ _ _ Sexe F / M Adresse .....
..... Code Postal _ _ _ _ _ Ville .....
En cas de déménagement, nouvelle adresse à la prochaine rentrée scolaire (joindre les pièces justificatives demandées par la DSDEN d'accueil) :
.....
1er représentant légal (Nom-Prénom) : ..... 2e représentant légal (Nom-Prénom) : .....
Tel : ..... Tel : .....
Courriel : ..... Courriel : .....

Demande d'admission de l'élève et de sa famille (*) Rayer la mention inutile

CADRE C

	CODE VŒU (administration)	FORMATION DEMANDEE	ETABLISSEMENT DEMANDE (Nom et ville)	APPRENTISSAGE*	INTERNAT*
VŒU 1				Oui - Non	Oui - Non
VŒU 2				Oui - Non	Oui - Non
VŒU 3				Oui - Non	Oui - Non
VŒU 4				Oui - Non	Oui - Non
VŒU 5				Oui - Non	Oui - Non
VŒU 6				Oui - Non	Oui - Non
VŒU 7				Oui - Non	Oui - Non
VŒU 8				Oui - Non	Oui - Non
VŒU 9				Oui - Non	Oui - Non
VŒU 10				Oui - Non	Oui - Non

CADRE D

Disciplines (moyennes des évaluations converties pour l'année en cours) (*) concerne les élèves de 3e SEGPA, Prépa-Métiers, Agricole (selon les cas)

Français	Maths	LV1	Ph-Chimie	SVT	EPS	Sc. & Techno (*)
Arts Plast	Ed. Music.	Techno	LV2	Hist-Géo + EMC	Doc. Prof. (*)	Bio-Ecologie (*)

Compétences du socle (10, 25, 40 ou 50 selon le niveau d'acquisition)

Langue française	Langues étrangères / langues régionales	Langages mathématiques, scientifiques et informatiques	Langages des arts et du corps
Méthodes et outils pour apprendre	Formation de la personne et du citoyen	Systèmes naturels et systèmes techniques	Représentations du monde et activité humaine

Signature des représentants légaux ou de l'élève majeur :

Fait à ..... le ..... / ..... / 2023

DEMANDE DE DEROGATION (A renseigner uniquement en cas de vœu pour une 2nde GT dans un lycée public hors secteur)

CADRE E

Vœux concernés 1	2	3	4	5	6	7	8	9	Motif(s) de la demande Article D211-11 du code de l'Education : « lorsque les demandes de dérogation excèdent les possibilités d'accueil, l'ordre de priorité de celles-ci est arrêté par le directeur académique des services départementaux de l'Education nationale » sur la base des motifs suivants :	Pièces justificatives à joindre
									Elève souffrant d'un handicap	Décision de la commission des droits et de l'autonomie
									Elève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement	Certificat médical
									Elève boursier	Notification de bourse 2022-2023 + Avis d'imposition 2022 de la famille ou de chacun des parents
									Elève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement	Certificat de scolarité
									Domicile situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité	Justificatif de domicile
									Elève qui doit suivre un parcours scolaire particulier	En fonction des vœux exprimés ci-dessus
									Autre : développer le ou les motifs et joindre éventuellement les pièces justificatives	

Signature des représentants légaux ou de l'élève majeur :

Fait à ..... le ..... / ..... / 2023

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit aux élèves et à leur représentant légal un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de la DSDEN dont ils relèvent. Ce droit ne concerne pas les vœux d'affectation après la date de dépôt des dossiers.

Documents à consulter en téléchargement sur site ONISEP

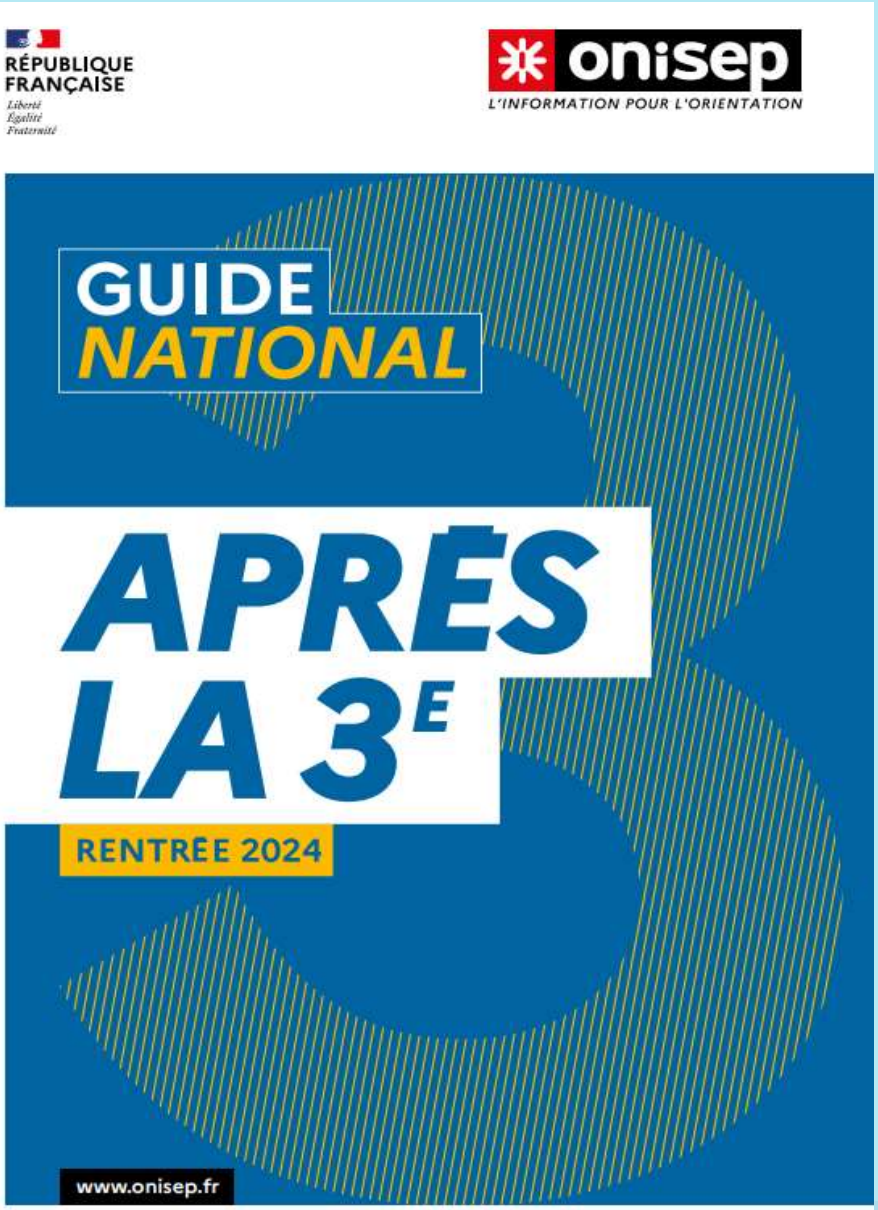

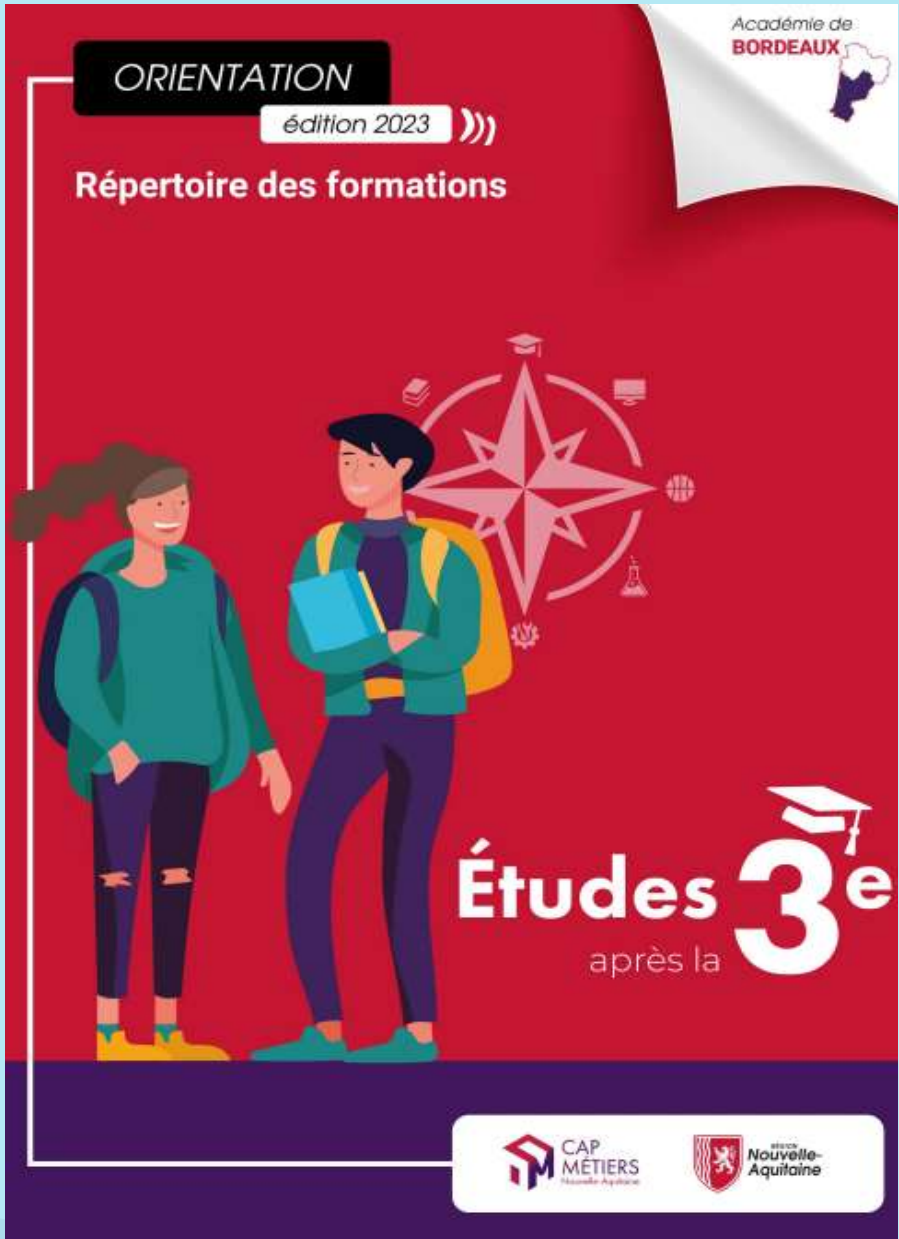

Mme ROY

Psy EN: spécialité Orientation

présente au collège le MARDI

Cahier de rendez-vous au CDI

présente au CIO le LUNDI après-midi et pendant les vacances

Hiver: les19, 21 et 22 Février

Printemps: les15,16 et 17 Avril

Prise de rendez-vous par téléphone

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

88, cours Victor Hugo 33150 CENON

Tél: 05.56.86.41.20